

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/12/17/2020044470/justel>

Dossier numéro : 2020-12-17/06

Titre

17 DECEMBRE 2020. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif à la gestion budgétaire, financière et comptable de la Cellule Urgence et Redéploiement du secrétariat général

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 24-12-2020 page : 94269

Entrée en vigueur : 01-01-2021

Table des matières

[CHAPITRE 1er.](#) - Définitions

Art. 1

[CHAPITRE 2.](#) - Dispositions introductives

Art. 2

[CHAPITRE 3.](#) - Le budget

Art. 3-4

[CHAPITRE 4.](#) - La comptabilité

Art. 5

[CHAPITRE 5.](#) - La gestion

Art. 6

[CHAPITRE 6.](#) - Le contrôle

Art. 7

[CHAPITRE 7.](#) - Dispositions finales

Art. 8-9

Texte

[CHAPITRE 1er.](#) - Définitions

Article [1er.](#) Pour l'application du présent arrêté, on entend par :

1° décret du 20 décembre 2011 : le décret du 20 décembre 2011 portant organisation du budget et de la comptabilité des Services du Gouvernement de la Communauté française ;

2° arrêté du 28 novembre 2013 : l'arrêté du 28 novembre 2013 portant organisation des contrôle et audit